Portefeuille des Essentiels croissance IPC, série F

Services de portefeuille Counsel Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille des Essentiels croissance IPC, série F. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel ») au 1-877-216-4979 ou au info@counselservices.com, ou visitez le www.ipcportfolios.fr-ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	CGF294
Date de création de la série :	13 septembre 2018
Valeur totale du fonds au 31 décembre 2023 :	34,7 millions $
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,62 %

Gestionnaire du fonds :	Services de portefeuille Counsel Inc.
Gestionnaire de portefeuille :	Services de portefeuille Counsel Inc.
Sous-conseiller :	Corporation Financière Mackenzie
Distributions :	Mensuelles
Placement minimal :	Initial : 500 $; supplémentaire : 100 $; programme de prélèvements automatiques : 50 $. Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Counsel peut renoncer à cette exigence.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds recherche la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale de fonds négociés en bourse. Le fonds peut également investir dans d'autres organismes de placement collectif ou directement dans des titres. La répartition des actifs du fonds se fera généralement dans les proportions suivantes : 70 % à 90 % dans des titres de capitaux propres et 10 % à 30 % dans des titres à revenu fixe.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 décembre 2023. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 décembre 2023)

1.	iShares Core S&P 500 Index ETF	31,2 %
2.	FINB Actions internationales Mackenzie	18,3 %
3.	FINB BMO obligations totales	15,8 %
4.	FINB Actions canadiennes Mackenzie	10,5 %
5.	FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie	5,8 %
6.	Vanguard FTSE All World ex-US Small-Cap ETF	4,0 %
7.	Vanguard Small-Cap ETF	3,9 %
8.	FINB d'actions des marchés émergents Mackenzie	3,7 %
9.	iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	2,7 %
10.	iShares Emerging Markets Corporate Bond ETF	2,5 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	98,4 %
	Nombre total de placements	12

Répartition des placements (31 décembre 2023)

Répartition Effective par Pays

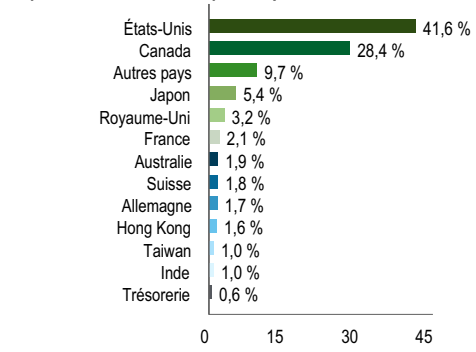

Répartition Sectorielle Effective

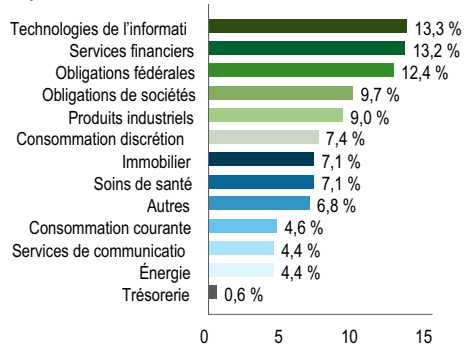

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Counsel estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

© 2024 Services de portefeuille Counsel Inc. Tous droits réservés.

Portefeuille des Essentiels croissance IPC, série F

Quel a été le rendement du fonds?

La rubrique suivante présente le rendement des titres de série F au cours des 5 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement des titres de série F du fonds au cours des 5 dernières années civiles. Le fonds a terminé 1 de ces 5 années à la baisse. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer le degré de risque du fonds au cours des dernières années. Elle n'est pas indicative du rendement futur du fonds.

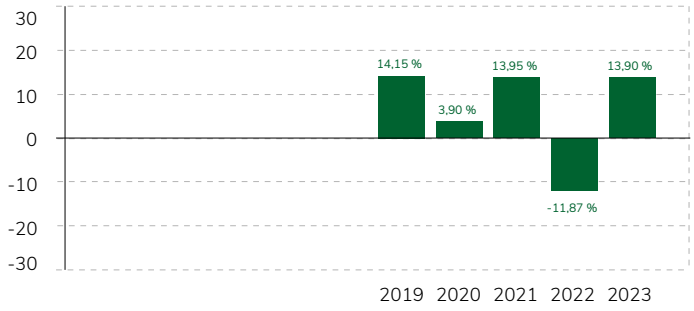

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des titres de série F du fonds sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement 3 mois terminés		Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,1 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait à 1 121 $.
Pire rendement	-17,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 829 $.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 $ dans la série F au moment de la création de la série aurait un placement d'une valeur de 1 231 $ au 31 décembre 2023, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 4 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent détenir comme élément principal de leur portefeuille un fonds équilibré mondial
- investissent à moyen terme
- peuvent tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre placement dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres série F du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez pas de frais d'acquisition lorsque vous achetez des titres série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,40 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation (qui comprennent les frais d'administration et les autres frais associés au fonds, détaillés dans le prospectus simplifié)	0,62 %
Ratio des frais d'opérations Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,64 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres de série F du fonds.

Portefeuille des Essentiels croissance IPC, série F

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais reposant sur l'actif négocié	Les titres de série série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont une entente sur le paiement de frais avec la société de leur représentant. Vous et votre représentant convenez des frais annuels reposant sur l'actif, qui peuvent atteindre 1,5 % et qui sont calculés en fonction de la valeur marchande quotidienne moyenne de votre placement. Ces frais sont versés à la société de votre représentant et s'ajoutent aux frais payables par le fonds. Si elle en reçoit l'instruction, Counsel déduira les frais de votre compte en procédant au rachat de titres d'un fonds que vous aurez désigné à cet effet et remettra le produit à la société de votre représentant en votre nom.
Frais d'échange	Si vous échangez des titres d'une série contre des titres d'une autre série d'un même fonds ou d'un autre fonds Counsel, vous pourriez devoir payer à la société de votre représentant des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 %.
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Le fonds pourrait exiger des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez une opération à court terme inappropriée, définie comme une opération effectuée sur une courte période (moins de 30 jours) et qui, de l'avis de Counsel, peut porter préjudice aux investisseurs.
Frais pour opérations à court terme excessives	Le fonds pourrait exiger des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous détenez un placement dans le fonds pendant moins de 30 jours et que vos opérations dénotent une habitude de négociations à court terme qui, de l'avis de Counsel, peut porter préjudice aux investisseurs.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Services de portefeuille Counsel Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Services de portefeuille Counsel Inc.
5015 Spectrum Way, Suite 300
Mississauga (Ontario) L4W 0E4

Téléphone : 1 905 216-4979
Sans frais : 1 877 216-4979
Courriel : info@counselservices.com
www.ipcportfolios.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, **accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse** www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.